

VILLE DE PLAISANCE DU GERS

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance extraordinaire du 2 juillet 2009**

L'an deux mille neuf, le deux juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Régis SOUBABERE, Maire.

Etaient présents : Mr SOUBABERE. Mme MUSSET. Mr LAVEDAN. MM. PAGES. DE LAVENERE. DE WOLF. K'DELANT. BERTRAND. LASNAVERES. PION. JACOMIN. MM. LADEVEZE. RICHELLE.

Excusées : Mme COSTES (pouvoir à Mr SOUBABERE). Mme DUCOURNAU (pouvoir à Mme LASNAVERES).

Secrétaire de séance : Mr PAGES

Date de la convocation : 22 juin 2009

Date d'affichage : 22 juin 2009

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 15

Le procès-verbal de la séance du 25 mai 2009 a été adopté à l'unanimité.

1. FINANCES

Décision modificative n° 1

Le Conseil a approuvé la D.M. 1, équilibrée en section de fonctionnement à 60 266 € et à 26 614 € en section d'investissement.

Une subvention exceptionnelle de 300 euros a été attribuée à l'association Val d'Adour Arros (Football) compte tenu des excellents résultats obtenus. Un rattrapage de l'exercice 2006 est également effectué.

Admissions en non valeur

Sur demande du trésorier, une somme de 825.56 est admise en non valeur sur le service des eaux, pour des factures n'ayant pu être recouvrée.

Modification du montant de loyers – logements vacants

En raison de la vacance depuis plusieurs mois de plusieurs logements, le conseil a décidé de minorer le montant de certains loyers, afin de tenter de trouver preneur dans les meilleurs délais.

2. ADMINISTRATION GENERALE

Schéma départemental d'adduction d'eau potable

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil a décidé de donner son accord de principe pour la création d'un syndicat commun avec les syndicats du groupe G schéma départemental d'adduction d'eau potable, ainsi que le SIAEP de Riscle et éventuellement d'autres collectivités, concernant la production et la distribution de l'eau potable.

- la composition du futur syndicat devra prendre en compte une représentativité modulée en fonction du nombre d'abonnés. Les personnels actuellement affectés au service des eaux ou y participant seront transférés à la nouvelle structure.

3. QUESTIONS DIVERSES

Informations :

. L'Assemblée a pris connaissance d'un courrier du principal du collège, concernant le projet de rénovation de la piste d'athlétisme, ainsi que d'un courrier du Trésorier Payeur général à la suite du départ en retraite d'un agent de la Trésorerie de Plaisance.

Système de lutte contre la grêle

Après exposé de Monsieur le Maire, le conseil a émis un avis favorable à l'adhésion à une association ayant pour objectif la mise en place d'un dispositif de lutte contre la grêle, en collaboration avec l'ANELFA (association nationale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques).

Préemption pour un logement

A la suite d'un courrier du Tribunal de Grande Instance d'Auch, le conseil a décidé de déléguer son droit de préemption en vue d'une vente sur saisie immobilière à l'Office Public de l'Habitat du Gers à Auch.

Travaux d'éclairage public 2008

Le Conseil a décidé d'approuver les projets établis par le SDEG portant sur le programme d'éclairage public 2009 :

- lotissement des Chênes : 29 269.22 €TTC
 - rue du Pin : 57 037.75 €TTC
 - lotissement Doucy : 11 098.39 €TTC
 - rue des Rossignols : 14 480.40 €TTC
- soit un total de 111 885.76 €TTC.

Des subventions aussi élevées que possible seront sollicitées auprès du Conseil Général du Gers et du SDEG.

La séance est levée à 21 h 35.

Le Maire,

Régis SOUBABERE